

Copie: MM. Km, Cl, Pw

12 juin 1978

Notice à MM. Sommaruga et Roches

861.5
 Pw/MS - Pol. 842.AVA.
Crédits BNS aux pays de l'Est

1. L'ouverture inopinée en octobre 1976 d'un crédit de \$ 25 mio par BNS à la Pologne avait contribué à l'augmentation sensible de l'exportation de biens de consommation suisses - notamment fromage, chocolat, montres - en 1976 et 1977.
2. Depuis lors, les milieux intéressés (dernièrement Hafner, textiles) nous ont souvent posé la question si l'opération allait être répétée, voire étendue à d'autres pays de l'Est. Notre réponse habituelle: la BNS ne nous a rien annoncé.
3. Le 8 juin, j'ai appelé le directeur Flückiger, BNS, Zurich. Il a été clair dans sa réponse: BNS avait prolongé le délai de remboursement de la tranche "horlogère" du crédit octroyé, en 1976 à la Pologne mais il n'était pas question d'ouvrir de nouvelles lignes ni à ce pays, ni à d'autres de l'Est.
4. Par la suite, ayant rencontré occasionnellement M. Languetin je lui ai soumis la même question. L. a d'abord remarqué que celle-ci dépassait le cadre des compétences de M. Flückiger et ajouté que si la direction générale venait d'être saisie d'une demande formelle, une suite favorable ne devait pas être exclue. Cette fois, il faudrait dès le début mettre l'opération sur la bonne voie; savoir si l'on ne parvenait pas à la formule du "crédit lié", essayer d'arriver à quelque "contour" d'une contre-prestation (do ut des). Dans le cas de l'URSS, l'exercice devient encore plus délicat car les Soviétiques voudraient se faire "proposer" le crédit!

W
 I. Pawloff